

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/1121-sectes>

Sectes

- Thèmes généraux - Religions, sectes -

Date de mise en ligne : lundi 28 août 2006

Mise à jour le : dimanche 18 avril 2010

Description :

Méfiez vous des sectes et de leurs belles paroles

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Enquête](#)
- [Dérives Sectaires](#)
- [Initiatives](#)
- [Un remède : la vigilance](#)
- [Que faire face à ce risque ?](#)

[27 avril - Sectes : le rapport 2005](#)

Enquête

Une commission d'enquête créée le 28/06/2006, présidée par G. Fenech (UMP du Rhône) avec P. Vuilque (PS des Ardennes), rapporteur, a commencé ses travaux d'audition début juillet avec le projet de rendre son rapport en décembre 2006.

Selon J.M. Roulet, président de la Miviludes (Mission Interministérielle de Vigilance et de LUTte contre les DErives Sectaires), plusieurs dizaines de milliers de jeunes sont exposés au risque de dérives sectaires. « Aujourd'hui le problème sectaire s'est beaucoup dilué et les enfants ne sont à l'abri sur aucun point du territoire, qu'ils résident à la ville ou à la campagne. »

Les sectes adorent les enfants : dès 1953, Lafayette Ron Hubbard, fondateur de l'Eglise de Scientologie, écrivait : « Sauvez l'enfant et vous sauverez la nation. » Chez Moon, l'enfant est le troisième Messie, après Moon. Raël, de son vrai nom Claude Vorilhon, intermédiaire des extraterrestres, se propose de faire passer des tests dès la maternelle pour « extraire les génies en herbe ». Un texte des Témoins de Jéhovah précise : « Plus tôt la formation commence, plus grandes sont les chances que les enfants s'enracinent solidement dans la vérité et fassent du ministère leur vocation. Cette formation précoce aura aussi l'avantage de les protéger des façons de penser et d'agir du monde. »

Dérives Sectaires

Les enfants du castelbriantais n'échappent pas à ce risque. En effet dans notre région, des dérives sectaires peuvent se présenter au travers de proposition d'activités de loisirs, de séjours linguistiques, d'activités artistiques, au travers aussi de stages de « bien-être »....

« Aujourd'hui de très nombreuses personnes se prétendent compétentes, en réalité il y a beaucoup de charlatans qui font courir de graves dangers à notre jeunesse » souligne J.M. Roulet. Actuellement on constate une prolifération de « psychothérapeutes » et de méthodes de « mieux-être ». Dans notre région, un certain nombre de formateurs « autoproclamés » proposent leurs services, souvent très onéreux, pour le soutien scolaire, l'amélioration de la santé ; on trouve aussi, pour les adultes, des propositions de séminaires axés sur le « développement personnel », la «

libération des énergies »pour ne citer que les plus courantes !

Une fonctionnaire du Conseil Général des Ardennes, éducatrice responsable du suivi des enfants placés par la justice en foyer ou en familles d'accueil, a été mise en examen pour « abus de faiblesse sur mineurs, privations de soins, violences morales et non présentation d'enfants ». Elle a été incarcérée à Châlons-en-Champagne le 8 avril 2004. Deux autres éducateurs ont été mis en examen mais laissés en liberté sous contrôle judiciaire, avec interdiction d'exercer. Ils sont tous trois soupçonnés d'appartenir à la secte d'origine japonaise, Mahikari. Aux environs du mois d'octobre 2003, alerté par la DDASS (Direction Départementale des affaires sanitaires et sociales), le préfet avait demandé un rapport à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Quatre inspecteurs avaient alors évalué les modalités de fonctionnement de l'Aide Sociale à l'Enfance (qui suit 600 enfants) et « l'influence présumée d'une secte ».

Sur ce dernier point, la mission n'avait pas mis en évidence de « comportements anormaux » mais avait noté que les risques étaient mal « couverts ». L'IGAS relevait en outre des « actes de maltraitance, des négligences dans la gestion des indemnisations des enfants victimes, une opacité du suivi des mineurs ». Fin mars 2004, le rapport de l'IGAS était remis au Ministre de la Famille puis transmis à la Justice. Cinquante familles avaient été amenées à témoigner dans le cadre de cette enquête. La secte à laquelle sont soupçonnés d'appartenir les trois éducateurs est répertoriée dans le rapport parlementaire de 1996 comme « dangereuse ». Son nom officiel est « association Sukyo Mahikari-Lumière de Vérité ». Le nombre de ses adeptes est estimé entre 500 et 1 000 en France et à 500 000 dans le monde. Un représentant de l'ADFI Paris explique qu'il s'agit d'une secte « guérisseuse et apocalyptique » qui est « contre la médecine conventionnelle ». Ses membres ont la hantise de l'impureté, spirituelle ou alimentaire. L'éducation des enfants y est « très rigoriste »...

Initiatives

Les dérives sectaires peuvent surgir dès l'accouchement en passant par l'adoption, la garde maternelle, l'éducation, les séjours linguistiques, les activités artistiques mais aussi la santé ou les loisirs et surtout l'internet, a expliqué J.M Roulet. L'Eglise de scientologie, qui compte selon lui quelque 2 000 adeptes en France, vient d'ouvrir deux centres de soutien scolaire à Paris dans le XVIIe et le XIIe et s'implante dans les domaines de l'humanitaire et des droits de l'Homme, thèmes porteurs auprès des jeunes.

Les sectes l'ont bien compris : rien ne vaut un jeune pour sensibiliser un autre jeune. Cette règle, quelques étudiants de l'Insa-Lyon l'ont reprise à leur compte en 1994 pour créer Issue (Info sectes spécial universités et écoles). Objectif : faire de la prévention, « comme pour l'alcool ou le tabac », explique Frédéric, président de l'association de 1995 à 1997. Seul problème, il est difficile, en fait, de mobiliser pour des conférences : les murs sont saturés d'affiches et les tracts jetés à la poubelle.

« Sans compter, note Frédéric, que **les sectes brouillent les pistes** en distribuant des tracts sur le thème : Comment se défendre des sectes ! » Issue s'emploie donc à sensibiliser les jeunes avant qu'ils n'entrent en fac, en multipliant les interventions dans les débats organisés par les aumôneries de villages. Les messages : « Ce qu'on voit au début n'a rien de spectaculaire, c'est pour ça que c'est dangereux » ou « Ne vous surestimez pas en allant discuter avec des adeptes qui ont réponse à tout ». Côté lycées, Issue ne peut compter que sur les demandes de profs.

Il y a un an, l'association a envoyé des propositions de débats à 57 proviseurs de Lyon-Villeurbanne. Résultat : deux réponses, dont une négative. « On est un peu découragé », déclare Frédéric. Issue-Rhône a quand même fait des petits, à Paris, Grenoble et Marseille, souvent à l'initiative d'anciens adeptes, mais manque toujours cruellement de

Un remède : la vigilance

(communiqué de l'ADFI)

« il ne faut pas effrayer les parents en disant qu'il y a un gourou derrière chaque arbre [...] mais il faut que chacun prenne conscience que le danger existe. » précise J.M. Roulet. Les sectes sont de plus en plus nombreuses et certaines ont pignon sur rue. D'autres sont plus souterraines et infiltrent dangereusement l'univers de la psychologie et des médecines parallèles. Il peut y avoir dérapage sectaire quand on est confronté :

– à des pressions pour obtenir des contributions financières.

– à l'intolérance du groupe qui prétend posséder l'unique vérité.

– à un culte inconditionnel du leader...

Conseil : Garder à l'esprit qu'un thérapeute authentique cherche à rendre l'individu plus autonome. Une personnalité sectaire tente de le rendre de plus en plus dépendant de sa personne et n'hésite pas à jouer sur le registre de la culpabilité.

Que faire face à ce risque ?

1° - Rester critique vis-à-vis de toute proposition apportant une solution à tous les problèmes

2°- S'informer sur les qualifications officielles des formateurs. Le déroulement des stages proposés en salles municipales n'est pas un gage de sécurité dans ce domaine car les demandeurs ne disent pas toujours qui ils sont exactement.

3°- Se renseigner avant de laisser ses coordonnées, ou de s'engager dans un groupe ou une activité :

– Miviludes : www.miviludes.gouv.fr

– UNADFI : www.unadfi.org (Union Nationales des Associations des Familles et de l'Individu Victimes de Sectes)

– Prévensectes : <http://prevensectes.com>

– **ADFI Nantes**, BP 88723 44187 NANTES Cedex 4 permanences téléphoniques au 02 51 88 95 20
mardi et vendredi de 9 h30 à 12 h
.....et jeudi après midi de 15 à 18 h